

François Simiand (1932)

“ Économie empirique,  
statistique économique,  
histoire économique ”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jmt\\_sociologue@videotron.ca](mailto:jmt_sociologue@videotron.ca)

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: [http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/index.html](http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi  
à partir de :

François Simiand (1932)

“ Économie empirique, statistique économique,  
histoire économique ”

Une édition électronique réalisée à partir de l'article de François Simiand,  
“ **Économie empirique, statistique économique, histoire économique** ”  
(1932). Extrait de François Simiand, **Le salaire, l'évolution sociale et la  
monnaie, Tome 2**, 1932, pp. 556-572. Paris: Félix Alcan, Libraire-éditeur.  
Texte reproduit dans l'ouvrage de François Simiand, **Méthode historique et  
sciences sociales**. (pp. 459 à 478) Réimpression. Paris: Éditions des archives  
contemporaines, 1987, 534 pp. Choix de Marina Cedronio.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001  
pour Macintosh.

Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 23 novembre 2002 à Chicoutimi, Québec.



## Table des matières

- A) [Économie empirique en général](#)
- B) [Histoire économique](#)
- C) [Statistique économique](#)

## “ Économie empirique, statistique économique, histoire économique”

---

François Simiand (1932)

Une édition électronique réalisée à partir de l'article de François Simiand, “ **Économie empirique, statistique économique, histoire économique** ” (1932). Extrait de François Simiand, **Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie, Tome 2**, 1932, pp. 556-572. Paris: Félix Alcan, Libraire-éditeur. Texte reproduit dans l'ouvrage de François Simiand, **Méthode historique et sciences sociales**. (pp. 459 à 478) Réimpression. Paris: Éditions des archives contemporaines, 1987, 534 pp. Choix de Marina Cedronio.

[Retour à la table des matières](#)

Sous la rubrique *Économie empirique*, nous grouperons maintenant, pour cette considération comparative sommaire, les études (ou parties d'études) de divers ordres, et différentes, du reste, de qualité, qui ont toutefois ce caractère commun de traiter de notre matière sur éléments de fait, en dehors (apparemment tout au moins) d'idées économiques doctrinales. Par cette atteinte des faits, elles s'apparentent assez à notre souci premier ici, pour que nous devions tâcher de marquer d'ensemble les caractères de leurs apports et si et en quoi ils nous paraissent ou non convenir et suffire à une étude positive telle que nous la demandons.

Mais les plus qualifiées d'entre elles peuvent, de plus, être plus précisément rattachées à des disciplines constituées que nous appellerons en bref, pour les unes, *Histoire économique*, pour les autres, *Statistique économique* ; comme ces disciplines procèdent selon des directions assez déterminées (qu'elles soient ou non plus ou moins explicites), il peut convenir à notre examen méthodique de marquer d'un peu plus près, dans la suite de cette section, en quoi les directions préconisées et suivies par nous se rapprochent ou se distinguent de celles inspirant les études à dénommer de ces deux appellations.

## ***A) Économie empirique en général***

[Retour à la table des matières](#)

Notons bien, d'abord, qu'il convient sans doute de distinguer grandement entre ces études suivant l'origine et la valeur des données qu'elles comprennent. Les unes (et plus nombreuses qu'on ne le croit souvent) se bornent à reproduire ou recopier telles quelles, sans nouvelle critique, sans aucune part d'appropriation ou d'adaptation, des données déjà présentées par d'autres ; tout au plus quelquefois, ont-elles en propre d'avoir rapproché simplement deux ou plusieurs catégories de telles données, prises de divers auteurs. Certaines autres sont des documents de première source (à un ou plusieurs échelons) pour tout ou partie. Certaines autres encore utilisent des documents existant par ailleurs, mais avec une part plus ou moins grande de recherche, de critique, ou d'élaboration, qui constitue pour autant de travail d'établissement propre. Si importante que soit cette discrimination, ce n'est pas cependant à ce point de vue que nous les considérerons à cette place : il nous a paru plus opportun de placer une reconnaissance de cette sorte et une comparaison avec notre propre effort en commentaire ou en annexe directs des diverses parties de notre travail, et seulement là où et pour autant que ce nous apparaissait de quelque utilité pour l'établissement ou pour l'appréciation de nos résultats propres. Pour le surplus, il débordait notre cadre, et il nous paraissait du reste sans notable intérêt (encore que nous ayons pris soin, dans le champ de cette étude et même assez largement en dehors de lui, de regarder à toutes les études de cet ordre que nous ayons pu atteindre) de faire une discrimination détaillée et une revue critique minutieuse de chacune de ces études quant à leurs sources, à leur originalité, à leur valeur, du moment que nous nous imposons de reprendre toujours les faits au document originaire. Écartons, au contraire, cette considération, supposons-les satisfaites ou du moins bien classées à cet égard, ou encore supposons que nous ne retenons que les plus

qualifiées ou les plus réputées. De toutes façons, nous avons maintenant à nous poser la question que voici.

Quel est le caractère général des apports qui ressortent de ces études (ou parties d'études) dites de faits, quant à l'objet que nous nous sommes proposé ? Sans doute, elles et la nôtre ont ce commun souci de s'attacher essentiellement à des constatations sur les faits. Mais pour la nôtre, on l'a vu, ce n'est là qu'un premier stade, encore qu'indispensable : nous nous y attachons et même, dans une certaine mesure, nous le déterminons en vue de le dépasser et d'arriver à des relations entre ces faits et d'autres, et si possible enfin à une explication de ces faits. Que trouvons-nous ici à ce point de vue, qui pour nous est aussi essentiel que le premier ?

Dans ces apports, distinguons deux degrés : les uns sont seulement des données sur des faits de salaire ; les autres contiennent, avec des données de salaire, des données sur tel ou tel autre ordre de faits, en rapprochement ou en liaison plus ou moins explicite.

Des premiers, s'ils ne dépassent pas la constatation pure et simple, il est clair qu'ils n'apportent même pas un commencement d'explication. Mais même s'ils accompagnent et peuvent agrémente cette constatation d'un commentaire (plus ou moins tendancieux souvent), il faut bien voir que de tels résultats ne sont pas, contrairement à une croyance ou à une illusion assez commune, d'une portée inductive réellement plus grande. Par exemple, on s'est donné grand mal à établir que le salaire (au cours de telle période, notamment au cours du siècle dernier ou des dernières années) a, - ou n'a pas - augmenté avec le temps. En soi, et sans plus, une telle connaissance est assez vaine. Même au point de vue pratique, elle est à peu près sans portée réelle. Voudrait-on en tirer une prévision ? Tant que n'est pas déterminée la cause du fait (hausse, baisse ou état stationnaire) qui a été constaté ainsi avec le temps, c'est-à-dire tant que n'est pas faite la théorie scientifique du phénomène, cette constatation empirique ne fonde même pas une présomption, soit pour, soit contre la continuation, même dans l'avenir le plus proche, du fait constaté, même dans le passé immédiat. Voudrait-on en tirer un argument, soit pour soit contre telle ou telle prétention de telle ou telle des parties intéressées ? Que mon salaire présent soit supérieur à celui de mon père, ce n'est en aucune manière une raison valable pour que je ne réclame pas une augmentation de salaire, - il est donc à peu près sans intérêt à cet égard de l'établir, - (ou que mon père gagnât déjà autant ou plus que moi aujourd'hui n'est pas davantage une raison pour que je réclame une augmentation), *tant que n'est pas déterminée la cause du fait* et que n'en sont point par là connues les limites, les possibilités, les conditions ou causes qui entrent en jeu, en un mot tant que n'est pas faite la "théorie

scientifique" du phénomène. Que le salaire soit montré aujourd'hui d'un niveau inférieur à ce qu'il était à telle date antérieure, par exemple, avant la grande guerre, n'est en soi une présomption d'aucun sens, et n'est un argument pour une élévation que si on a reconnu ou établi par ailleurs que le salaire devait et pouvait rester au même niveau ; et qu'il soit montré supérieur, ne fonde pas davantage ni à prévoir la suite de ce mouvement ou la consolidation de ce changement, ni à vouloir le ramener au niveau antérieur, tant qu'on n'a pas reconnu par ailleurs la raison de ce changement et qu'elle est de nature à croître ou à diminuer encore, ou au contraire susceptible d'être résorbée. - Si cet ordre de constatations est cependant encore souvent recherché ou apprécié pour lui-même, c'est ou bien en raison de cette curiosité anecdotique à laquelle correspond la "petite histoire" (et une part encore de la grande) ou bien (et même conjointement) en raison d'interprétations inconscientes ou implicites qui y sont liées en un sens ou en un autre, mais, on le voit, sans fondement suffisant.

D'autre part, avons-nous dit, nombre de ces apports dépassent cette forme simple, et comportent un ou des rapprochements des faits de salaire avec tel ou tel ordre de faits, et ici encore, soit sans, soit avec des commentaires plus ou moins explicites et de caractères divers. En devons-nous être plus satisfaits ?

Notons d'abord que, malgré ce concours de données de fait et cette apparence de fondement positif, nous trouverions souvent dans ces commentaires ou interprétations, lorsque ces données en sont accompagnées : - beaucoup de généralisations arbitraires qui dépassent le cadre et la portée des données auxquelles nous les voyons attachées et dont nous ne pouvons donc pas reconnaître qu'elles dérivent ; - et encore aussi beaucoup de propositions d'un caractère finaliste, qui nous paraissent, pour les raisons aperçues plus haut, à écarter ou réserver Jusqu'après détermination d'abord proprement explicative.

Regardons aussi d'un peu près à bon nombre encore de ces présentations ou prétendues présentations de faits ; nous nous apercevons qu'elles se bornent à reproduire traditionnellement, sans nouvel examen, sans effort propre de discussion ou de preuve, telles et telles affirmations dont une simple étude un peu précise de faits très accessibles suffit (nous en avons donné des exemples) à montrer la valeur fort contestable ou même tout à fait erronée, et qui donc, ici encore, dépassent les éléments de fait auxquels elles sont jointes et vraisemblablement n'en procèdent pas, mais proviennent plutôt de quelque emprunt ou reproduction de formulations antérieures, acceptées et répétées sans plus de liaison effective avec la matière propre présentée.

Considérons maintenant celles de ces études qui s'appliquent bien à dégager seulement des faits mêmes qu'elles présentent, les rapprochements apparaissant entre les éléments exprimés ou concernés par ces faits. Plusieurs espèces peuvent s'y apercevoir encore. Certaines, dans leur présentation même, apportent ou impliquent déjà par avance une interprétation qui apparaît ainsi préjudicielle : par exemple, une des études (d'ailleurs excellentes de qualité) jointes à une grande enquête de salaires intitulée d'emblée "Influence de l'importance des établissements sur les salaires", un rapprochement entre les catégories d'établissements classés par grandeur et les niveaux de salaire respectifs trouvés dans ces diverses catégories, comme si la dépendance était forcément et par là même établie en ce sens, et alors qu'il est concevable (et même s'il est moins vraisemblable, ne peut être écarté *a priori*) que l'influence aille du niveau des salaires à la grandeur des établissements (en fait, nous l'avons vu, des indications tirées de sérieuses considérations historiques et statistiques concourantes nous porteraient à reconnaître que l'élévation des salaires n'a pas été et n'est pas aujourd'hui encore sans constituer un des antécédents notables à reconnaître de l'accroissement en grandeur des exploitations). Nous retrouvons ici qu'un rapprochement entre deux ordres de faits *en coexistence*, si étroit et si bien établi qu'il puisse être, est, en réalité (sauf impossibilité établie par ailleurs d'une dépendance en l'un des sens), bien incapable de fonder par elle-même et en fait la reconnaissance d'une "influence" du premier sur le second, plutôt que du second sur le premier. Cette remarque doit s'appliquer à nombre de rapprochements qui, pour le faire moins explicitement, ne présument ou ne suggèrent pas moins la relation en tel sens, alors qu'ils n'établissent en fait (dans la mesure où ils sont probants) qu'une correspondance, c'est-à-dire qu'une relation qui peut être (sauf détermination) de l'un ou de l'autre sens.

D'autres entre ces études restent dans une constatation pure et simple de correspondance entre le fait étudié et tel autre ordre de faits et n'en dépassent pas une formulation explicite strictement objective. Mais alors qu'en sort-il ? On a, par exemple, et dans des études de qualité fort remarquable, comparé la variation du salaire à celle du profit avec celle du revenu national. Plus récemment, on s'attache d'ordinaire à reconnaître si le salaire a varié comme ou autrement que la donnée plus ou moins complexe dite "coût de la vie", ou disons pour plus de précision, comme ou autrement que l'indice des prix de détail des vivres ou que tel ou tel indice des prix de consommation et des dépenses courantes, loyer, etc. Si invoquées pour telle ou telle thèse que soient ces correspondances, il faut bien voir à quelles seules conditions elles le seraient avec fondement. D'abord, il y faut, bien entendu, que ces correspondances soient établies en des conditions suffisantes et suffisamment comparables d'observation et ne soient pas utilisées en dehors et au-delà de

leur signification effective eu égard à ces conditions ; mais plus encore, - et c'est le point de vue propre des présentes remarques, - il faut que la nature de cette correspondance soit reconnue et éprouvée, c'est-à-dire il faut dépasser l'empirisme pur et simple et passer à l'interprétation de la liaison.

Que le salaire ait varié, en fait, plus ou moins que le profit, plus ou moins que le revenu national, que le salaire ait varié, en fait plus ou moins que le coût de la vie ou que tel indice des prix, n'est, même au point de vue pratique, d'aucune conséquence légitime ni pour ni contre telle tendance nouvelle, par exemple augmentation de salaire, ou par exemple réduction ou non augmentation de salaire, *tant que l'on a pas examiné et reconnu, comment, sous quelles conditions, par quelles causes* le salaire et le profit, la salaire et le revenu national, le salaire et le coût de la vie ou cet indice de prix, ont varié ainsi qu'ils l'ont fait ; et tant que l'on n'a pas, à la lumière de cette expérience dûment analysée et interprétée, dégagé en fait (et avec les conditions de prévision ou de probabilité reconnues appropriées) les raisons ou les chances qu'ils varient encore respectivement de telle ou telle façon. Jusque-là le rapprochement établi, si bien établi qu'il soit, et quel qu'en soit le sens, n'est qu'une constatation qui n'apprend et ne prouve rien que cette constatation elle-même ; il n'entre en une application pratique que par insertion (plus ou moins consciente ou explicite) dans une thèse ou un raisonnement du caractère finaliste considéré dans la première section ci-dessus ; et pas plus qu'il n'en prend, il ne donne valeur nouvelle à cette position finaliste, qui, jusqu'à établissement des liaisons à valeur causale et explicative, n'est, nous l'avons vu, pas autre chose qu'un vœu et ne prouve ni plus ni moins.

Empiriques, tant qu'elles ne dépassent pas la constatation simple du rapprochement entre les faits confrontés, et par là sans portée justifiée même pratique, ces études le sont encore en ce qu'elles établissent ces rapprochements sans raison méthodique, seulement d'après des préoccupations ou suggestions courantes ou traditionnelles, ou encore au hasard des rencontres ou des possibilités ou facilités d'études. Et par là, d'une part, justement parce qu'elles n'ont pas les préoccupations ni l'ambition d'arriver à une liaison de caractère explicatif et causal, souvent elles ne se mettent pas en devoir, pour celle qu'elles aperçoivent ou considèrent, de l'établir avec toutes les précautions et sous toutes les conditions d'une expérience rigoureuse, ou, tout au moins, de reconnaître jusqu'à quel point ces conditions sont atteintes et, par suite, de quel coefficient de flottement ou de réserve le résultat doit être affecté. D'autre part, et plus généralement encore, elles ne présentent que la ou les liaisons dont elles ont fait la reconnaissance ainsi, par tradition ou par rencontre ; elles ne se préoccupent pas d'une revue et recherche systématique de toutes celles qui pourraient tout aussi bien se considérer par rapport au fait

étudié, et elles ne se préoccupent même pas de reconnaître si, à côté de la liaison aperçue, d'autres encore ne seraient pas aussi étroites et aussi ou même plus importantes, ou encore si, entre les deux ordres de faits rapprochés, il n'est pas à trouver d'autres relations encore plus proches et par là encore plus significatives.

Enfin, notons encore, en certaines de ces études, en différence de celles trop simples dont nous venons de parler, une accumulation des relations reconnues ou possibles entre le fait étudié et de multiples autres catégories de faits assez diverses, entre lesquelles on ne se préoccupe pas de faire un tri ou une sériation objectivement fondés. On peut comprendre qu'un travail officiel se tienne à cette attitude, par souci de se présenter essentiellement comme documentaire et d'éviter jusqu'à l'apparence de ce qui pourrait paraître orientation ou interprétation subjective, ou par scrupule d'y développer et présenter, en même temps que cette documentation propre, une élaboration de caractère théorique. Semblables réserves ont moins de raison en des travaux privés. Quoi qu'il en soit, des présentations cumulatives de cette sorte ne peuvent être, au point de vue d'une étude positive, qu'un pis aller, où l'on ne doit se tenir qu'à défaut de pouvoir étudier davantage ces diverses liaisons, ou si l'impossibilité est reconnue de fonder entre elles quelque choix ou quelque ordre. Mais c'est dire que cette recherche doit être tentée ; et jusque là les études qui s'en abstiennent sont à considérer comme empiriques encore en ce sens.

En résumé, on le voit, les meilleures des études dont nous traitons à cette place, soit qu'elles se limitent à une constatation simple du fait étudié, soit qu'elles en envisagent telles ou telles relations avec d'autres faits, sont bien sur la voie qui nous paraît être bonne et conduire à une recherche inductive ; mais, pour des raisons diverses et à des stades divers, elles nous paraissent, en somme, rester en chemin ; et notre effort, par différence, a été et sera encore de tâcher de pousser plus loin. Mais nous n'avons pas à reprendre ici en présentation positive cet effort, puisqu'il s'indique ci-dessus et se renouvellera ailleurs en principe et en essai d'application. Il peut seulement convenir à cette place, et n'être pas inutile, de reconnaître plus généralement et en elles-mêmes, dans leurs directions méthodiques en confrontation avec celles que nous avons présentées, les disciplines qualifiées dont peuvent se réclamer ces études.

## ***B) Histoire économique***

[Retour à la table des matières](#)

Des directions suivies par l'histoire et spécialement par l'histoire économique, les directions suivies dans notre travail se présentent en somme, pour une part en rapprochement, mais aussi en distinction. Marquons notamment, en l'un et l'autre sens (ressemblances et différences), les points suivants.

Ress. 1. - Comme dans le travail historique de bonne méthode moderne, il nous paraît essentiel, on l'a vu, de ne traiter comme faits retenus par l'étude que des constatations rapportées à un temps, un lieu, et d'auteur indiqués (Précepte de la "connotation repérable : où, et quand et par qui constaté" ?).

Ress. 2. - La part de la constatation directe étant ici, avons-nous plusieurs fois remarqué, bien, que concevable assez forte, en fait très restreinte, du moins pour des observations répondant à ce que nous demandons, nous opérons de façon générale par connaissance indirecte, et, comme dit et fait l'histoire, sur "documents". Nous utilisons donc et, - avec quelques adaptations ou précisions que notre cadre nous a paru comporter - pratiquons la technique de la connaissance par documents bien dégagée par la méthodologie historique, sous le nom de "critique externe", "critique interne".

Diff. 1. - Mais nous n'avons pas ici, et pour les raisons dites, la superstition du document d'archives, et n'en prenons souci et utilité que selon opportunité reconnue et en conditions y correspondant.

Diff. 2. - Faute de s'être assez appliqués à l'ordre de données que nous atteignons et d'avoir reconnu les conditions de critique propre qu'elles appellent, des travaux d'historien qualifié manquent souvent à faire entre les données un départ qui, au contraire, - compte justement tenu des divers éléments à considérer par une critique externe et une critique interne appropriées, -s'impose, et conduit seul à des résultats dûment triés et fondés.

Diff. 3. - Souvent aussi, les études d'histoire en ce domaine, qui, par la nature des faits ou par les conditions de leur connaissance, est une bonne part, sinon pour l'essentiel, numérique et collectif, manquent à faire emploi, ou juste emploi, des modes d'expression, d'élaboration, des procédés d'étude et de présentation qui y sont appropriés et qui supposent une pratique au moins élémentaire de la technique statistique.

Ress. 4. - Plus profondément l'histoire, lorsqu'elle dépasse le cadre anecdotique et vise à être une discipline réfléchie, constituant un certain ordre de connaissance des faits humains, a pour préoccupation caractéristique d'embrasser l'ensemble des faits humains de divers ordres qui se présentent dans un cadre donné de temps et de lieu, et de ne pas méconnaître, par omission ou non considération, ou séparer indûment, par abstraction d'esprit, telles ou telles parts de cette réalité. Même l'histoire de branche spécialisée, telle l'histoire économique, garde pour préoccupation et pour caractère non seulement de ne pas ignorer et de marquer les liaisons des faits économiques avec les autres ordres de faits, mais aussi, dans le champ économique lui-même, d'atteindre dans leur complexité et dans leurs liaisons toutes les diverses sortes de faits notables de ce champ ; comme l'histoire générale, aussi, elle se place, pour une certaine étude, dans un cadre déterminé de temps et de lieu. Dans la mesure où nous venons de les formuler, nous partageons ces divers soucis, mais en y ajoutant ceux que nous allons dire.

Diff. 4. - Ces divers ordres de faits humains en liaison possible (et même certains autres auxquels l'historien ne pense pas d'ordinaire), nous nous préoccupons de les atteindre en un ensemble que nous reconnaissons, par des considérations de fait appropriées à notre matière et à notre étude, comme une intégralité réelle, objective quant à l'ordre de faits étudié, indépendante ou tout au moins aussi indépendante que possible, ou de dépendances reconnues ou marquées. Nous ne nous contentons donc pas de prendre, quant au lieu et au champ embrassé en coexistence, un cadre traditionnel ou administratif ou d'histoire politique ordinaire ; ou si (et en partie pour des raisons de source), nous en adoptons de cette catégorie ce n'est point sans en avoir examiné et critiqué la valeur comme ensemble réel quant à notre objet d'étude, et examiné et discuté l'homogénéité (ou l'hétérogénéité définie).

Diff. 5. - Quant au temps également, - et cela encore est essentiel, et caractéristique, - nous éviterons ici cette pétition de principe souvent irréfléchie, mais non point sans conséquences pour l'étude, par la détermination ou l'interprétation des faits, qui consiste à adopter pour une étude économique les séparations traditionnelles par exemple de l'histoire politique (pour ne pas rappeler la division par siècles ou analogue), séparation par règnes, et même par régimes politiques, ou encore même selon tel ou tel faits d'ordre économique jugé caractéristique, mais sans preuves (régime douanier, législation économique), par exemple. Même si c'est là un procédé de datation facile et de rangement commode pour l'auteur et à certains égards pour le lecteur, ce n'est objectivement fondé et sans inconvénients pour l'étude que s'il a été reconnu d'abord que ces événements marquaient bien des limitations effecti-

ves pour notre matière. Mieux vaut donc commencer par reconnaître celles-ci et chercher des traits objectifs, par exemple, dans la nature du mouvement, son caractère, sa direction, etc. ; et s'il peut être discuté du choix de ces limites et de leur établissement, en tout cas, c'est le moyen de se mettre en garde contre ce que peut entraîner pour l'étude des faits la délimitation même du champ chronologique où on les considère, et de ses divisions. Pour déterminer la période globale que nous avons visée, nous nous sommes donc, en même temps que sur des raisons d'information, réglé, quant au fond même, sur les conditions d'atteinte suffisante, de variation complète, de contre-épreuve ou répétition présumables, et non point sur les coupures traditionnelles ou sur des considérations même vraisemblables, et même économiques. Pour les divisions, nous nous sommes réglé sur ce qui apparaissait des faits eux-mêmes, de la nature des mouvements, de leurs phases pour autant qu'il s'y en manifestait, de leurs "tournants" dûment reconnus et éprouvés, et non pas sur des événements d'autre nature ou même économiques et même objectivement notables à d'autres égards, mais dont préjuger l'importance en notre matière aurait été risquer de nous fermer l'aperception des distinctions qui, en fait, se sont montrées les plus appropriées et ont orienté et éclairé l'interprétation de ces faits.

Diff. 6. - Quant au temps encore, nous n'avons point la superstition de l'ordre chronologique, entendu de la date la plus ancienne à la plus récente ; un ordre inverse, ou encore un ordre même ou alterné, peut présenter des conditions de meilleure connaissance ; c'est la considération de ces conditions qui seule dirige à cet égard notre recherche ou notre présentation. Mais cette liberté ne va pas à nous faire méconnaître ou omettre la considération des antécédences, qui, au contraire, est pour nous, on l'a vu, essentielle ; notre pratique implique seulement, en somme, que la suite des faits n'est pas entièrement unique, sans répétitions, sans possibilités d'isoler des ensembles au moins relatifs, mais dont nous devons prendre notion raisonnée.

Ress. 5. - Si l'histoire et notamment l'histoire économique a le souci des diverses catégories de faits et de leur liaison, c'est que, à l'encontre de certaines tendances parfois affirmées en principe, mais moins suivies, du reste, dans l'exécution effective, les travaux historiques aujourd'hui les plus qualifiés pensent bien dépasser un annalisme assez stérile et vain, et visent à comprendre, à expliquer la constatation pure et simple, et pour atteindre à une interprétation explicative, nous tenons aussi pour essentiel, fondamental, on l'a vu, de le donner.

Diff. 7. - Mais nous n'appellerons pas explications ces considérations dites générales de commentaire ou d'interprétation, dont se contentent à cet égard

nombre de travaux historiques, et qui ou bien procèdent d'une doctrine plus ou moins avouée ou consciente ou bien se bornent à transcrire des banalités d'opinion courante ou d'interprétation commune.

Diff. 8. - A vrai dire, les meilleurs des travaux d'historien s'en défendent aussi ; mais ils prennent alors pour caractère d'expliquer la suite des faits et l'évolution considérées en ce quelles ont de propre, d'individuel (soit individualité des personnes, soit individualité des groupes, d'une collectivité, d'une nation). Pour nous, l'explication doit viser à être du type qu'elle a revêtu, avec le succès majeur, dans les sciences positives de la nature, c'est-à-dire, avons-nous rappelé, consiste essentiellement à passer de la liaison ou succession empirique ou particulière à une liaison de forme universelle et intelligible. Par là nous l'avons remarqué, ne s'élimine pas de ce champ l'explication de l'individuel (qui est, en logique formelle, une universalité) ; mais il est peu concevable et peu probable que l'on puisse commencer avec succès par lui et l'atteindre, par voie positive, de façon satisfaisante autrement qu'à la limite et par résidu de relations plus générales dont on a pu d'abord opérer la reconnaissance et faire la part. Ce que le travail historique atteint différemment n'est en réalité qu'affirmation allant du particulier, au particulier et n'est donc pas explication. S'il veut faire plus, et s'il fait plus, c'est qu'il procède plus ou moins implicitement à des "abstractions" et formulations de type général, et fait ou suppose, bon gré mal gré, quelque "théorie" de base et de portée plus qu'individuelles. Mieux vaut donc essayer d'en prendre conscience claire et d'en opérer, par là-même formulation plus assurée et application, même au cas individuel considéré, plus exacte, et plus probante.

Diff. 9. - Apercevons bien enfin que, s'il est dans l'esprit et la tradition du travail historique et par l'effet même de son souci d'atteindre à l'intégral en chaque cas et à chaque moment, de s'abstenir et se méfier d'une reconnaissance de cas comparables et plus encore de cas répétés, il ne laisse pas cependant, dès qu'il dépasse l'annalisme, de faire, de façon plus ou moins consciente ou explicite, usage de comparaison. Ici, tout en reconnaissance qu'aucun cas n'est pleinement identique à un autre dans sa complexité concrète, observant qu'il en est de même en matière de toute science, nous persisterons à penser qu'il est plus rationnel et plus économique de chercher *d'abord* ce qui se ressemble, et de viser à interpréter d'abord par des éléments semblables les cas qui se ressemblent, que de présumer d'abord l'hétérogénéité irréductible, et de vouloir expliquer d'abord chaque cas par des éléments propres. C'est seulement après avoir échoué, soit à trouver quelques ressemblances ou répétitions, soit à les interpréter par des faits également semblables, que nous serions rejeté sur le commentaire monographique et contingent de chaque cas, mais

comme un pis aller : et c'en est un, en effet, puisqu'il est sans aboutissement vraiment explicatif possible.

Au total, l'histoire économique comme telle s'appliquant aux ordres de faits ici considérés paraît manquer surtout à les traiter par les voies, ou du moins par toutes les voies, les plus appropriées à leur nature ou aux conditions de leur connaissance ; manquer aussi à reconnaître ce qu'est la réalité propre à atteindre ici et avec quels soucis de délimitation et d'analyse fondées sur la nature même des choses ; plus largement encore, elle paraît s'abstenir et se défier à tort des transpositions qui peuvent, dans le domaine des faits humains dont elle s'occupe, être faites utilement des pratiques suivies par les sciences positives de la nature, seuls moyens cependant d'aboutir, toutes différences gardées, à des résultats du type dont ces sciences ont montré la valeur. Mais ces différences n'empêchent pas que la recherche de science économique positive ait beaucoup à prendre et à profiter des pratiques éprouvées et raisonnées par l'histoire en ce qu'elle a sinon de propre, du moins de plus développé, c'est-à-dire la connaissance par documents, de faits échappant à l'expérimentation de laboratoire.

### *C) Statistique économique*

[Retour à la table des matières](#)

Rapprochons maintenant des directions que nous avons présentées et suivies, les pratiques et les directions que suivent et qui caractérisent les travaux dits de statistique et plus spécialement de statistique économique.

Notons d'abord que plusieurs des traits relevés ci-dessus dans notre examen général des études que nous avons réunies sous la rubrique d'Économie empirique, peuvent se rencontrer dans des travaux portant par ailleurs l'appellation de statistiques (par exemple, coexistences transformées en dépendances d'un certain sens ; correspondances simples interprétées d'une façon plus ou moins implicite, mais qui du point de vue positif ne peut être ou que préjudicielle ou que finaliste sans suffisant fondement de fait ; rapprochements selon la rencontre ou l'occasion, plutôt que selon un plan méthodique ; au contraire, revue sélective, éliminations, non assez poussées, etc.) ; mais ces traits ne sont pas constitutifs ni caractéristiques de la discipline statistique comme telle ; ils pourraient y être évités, comme aussi bien ils peuvent se

rencontrer en d'autres études empiriques non statistiques. Nous ne les retiendrons donc pas à cette place.

Rappelons encore, comme nous avons eu l'occasion de le remarquer, que, dans les travaux de cet ordre qui sont de publication officielle, il peut se rencontrer, - et nous devons bien en comprendre les raisons, - de certaines limitations, une certaine réserve, soit dans la recherche, soit dans la présentation. Mais nous ne les retiendrons pas non plus comme constitutives et caractéristiques de la discipline (bien que le cas, puisque la plus large part des travaux statistiques ont cette marque, soit assez fréquent et n'aille pas sans diverses conséquences) ; car, dans les travaux de pleines et libres possibilités, elle peut montrer qu'elle est indépendante, et peut se dégager, de ces limites et de cette réserve.

De la pratique de ceux-ci, - nous pouvons le dire brièvement, car cela est manifeste, mais nous tenons cependant, ou plutôt d'autant plus, à donner un témoignage large et explicite de tout ce que nous leur devons, - tout le présent travail se rapproche grandement.

Ress. 1. - Nous nous en rapprochons pleinement d'abord par le souci d'atteindre les objets visés, autant que possible, au moyen de caractéristiques numériques et par la pratique de les atteindre ainsi en des observations collectives ou de masse.

Diff. 1. - Mais, n'ayant pas une étiquette et un cadre purement statistiques, nous ne sommes pas détourné de considérer néanmoins, et pour autant que la matière paraît le comporter, les éléments non quantitatifs ou encore ce qui, dans les éléments susceptibles d'une certaine atteinte quantitative, n'a pas d'expression quantitative.

Diff. 2. - Même entre les données de forme numérique ou quantitative, nous ne nous limitons point par règle ou par cadre, mais par choix, et selon les cas, aux expressions proprement statistiques ; nous employons aussi, là où il nous paraît convenir, des données de type monographique.

Diff. 3. - Plus profondément, alors que la statistique classique arrive aux données de masse en partant de l'individu, et comme pour éliminer le hasard, assurer ou augmenter les probabilités, mais par référence à des objets individuels, nous avons déjà remarqué, et nous signalons ici à nouveau, que nous arrivons à la notion des "ensembles", en partant non seulement des conditions de la connaissance des faits étudiés, mais aussi de leur nature reconnue ou probable ; de par cette origine, nous prenons à tâche de chercher des ensem-

bles ayant une réalité, une objectivité que nous nous efforçons de définir et délimiter tels ; l'atteinte qui en est réalisée dans les données statistiques est appréciée par référence à ces ensembles comme tels ; et nous étudions et déterminons les expressions statistiques à en rechercher, par leur aptitude et leur convenance à nous représenter ces ensembles comme une réalité propre et en ce qui nous importe en eux, et non pas comme une sommation ou intégration plus ou moins arbitraire et plus ou moins imparfaite de traits individuels que l'on n'atteindrait pas en conditions satisfaisantes, mais qui seraient tout de même la seule réalité.

Ress. 2. - Nous nous rapprochons pleinement encore de la statistique par le souci que marque tout travail digne de ce nom, de dépasser la constatation pure et simple (même si elle est d'origine, de caractère et de forme exigeant déjà une technique spéciale qui relève bien de la statistique), et de viser à établir des formulations comparatives, des rapprochements, des interprétations, qui de ces données tirent des résultats ayant cette forme de relation générale (et d'une extension déterminée et même mesurée) qui caractérise des résultats de science positive ; et cet effort, en raison de la nature des données, exige en effet aussi une technique spéciale qui est une autre part, et la plus importante et décisive sans doute, de la statistique comme discipline propre.

Diff. 4. - Mais, dans ce travail de rapprochement avec d'autres faits et d'interprétation, nous ne nous abstenons pas plus, toutefois, que dans l'étude des éléments eux-mêmes, de considérer les faits et ordres de faits non susceptibles d'une atteinte et d'une expression statistiques et même numériques. Par là donc la liste et le champ de nos rapprochements sont grandement élargis et accrus.

Diff. 5. - Pour ceux-mêmes de ces faits qui sont susceptibles d'une atteinte et expression statistiques, nous avons dit déjà que et pourquoi nous ne pensons pas utiliser, dans le présent ouvrage, tels procédés volontiers recommandés et employés par la statistique contemporaine pour reconnaître et exprimer numériquement les relations entre les ordres de faits comparés (corrélation ou covariation, indices de corrélation, etc.) ; et nous répéterons d'un mot que, dans les cadres d'étude où des rapprochements comportant ces procédés seront plus tard rencontrés, nous pensons toutefois avoir à présenter quelques observations et propositions sur l'application et l'adaptation qu'en appellent notre matière économique et les besoins de l'étude inductive tels que nous les apercevons. En tout cas, rappelons bien ici qu'un indice de corrélation, même élevé, ne suffit pas à prouver une dépendance, et qu'inversement à des dépendances manifestes correspondrait, en certains cas, un indice de corrélation très faible ou nul. Au minimum donc, ces procédés demandent

juste et opportune application et emploi dûment critique ; et ils ne suffisent, ni ne se suffisent pour notre objet.

Diff. 6. - Nous avons dit également que et pourquoi nous nous écartons, après examen, du postulat épistémologique, qui est souvent lié à la présentation et à l'emploi de ces procédés (bien qu'ils en soient distincts, et, en eux-mêmes et dans leur application possible, indépendants) dans nombre de travaux d'économie statistique, et notamment dans notre matière ou dans des matières analogues : nous ne pensons pas que la recherche de science positive doive ici se borner à reconnaître des co-variations, de interdépendances, et doive renoncer à considérer le sens de ces dépendances, à étudier (et par des données ou tout au moins des indications de fait, et non par des raisonnements ou des présomptions plus ou moins implicites de caractère purement conceptuel) si la dépendance s'établit de A à B, ou de B à A, ou l'un et l'autre, et dans quelles conditions ; et nous tenons, au contraire, cette recherche pour une part essentielle (et appelant des préceptes et procédés de recherche appropriés) du travail inductif devant aboutir à une interprétation. En fait, du reste, on pourrait montrer que, plus d'une fois, plus ou moins implicitement, mais du reste, avec, pour cela même, des fondements positifs insuffisants, des travaux placés en principe dans le domaine de la simple corrélation, passent bien, dans l'interprétation, à une dépendance de caractère causal : nous pensons qu'il vaut mieux en prendre conscience pleine et délibérée et y appliquer expressément la recherche qui convient, et les exigences de preuve propre qu'alors elle comporte.

Diff. 7. - Dominés par la technique des mesures de corrélation et la supériorité de leur expression mathématique, nombre de travaux de statistique économique s'en servent et s'en contentent pour déceler, tirer, sérier les liaisons à reconnaître ou à retenir pour l'interprétation. Il nous paraît, au contraire, essentiel de bien remarquer que ces procédés ni ne nous mesurent, ni même ne nous indiquent par eux-mêmes sûrement si une relation est, dans la sériation effective des antécédents aux conséquents, plus proche qu'une autre du fait étudié, ni quelle est la nature de la dépendance, ni si elle suffit ou se suffit, ou en admet ou en appelle d'autres encore en juxtaposition, en complément, en substitution possible. La considération de tous ces points est cependant, avons-nous marqué, essentielle à une recherche inductive qui désire, dans une matière où manque l'expérience de laboratoire, aboutir néanmoins à des résultats concluants sur *l'antécédent le plus proche, le plus général, le moins substituable, sur la nature et le rôle des diverses conditions et sur leur sériation*. Mais pour traiter ces diverses questions, il ne suffit plus de prendre les idées de relation possible qui se présentent selon la tradition ou par l'opinion courante ou au petit bonheur, ni même selon leurs possibilités

d'atteinte statistique. Il importe de procéder à une recherche systématique de toutes les liaisons à soupçonner et à une revue sélective les étudiant toutes tour à tour, selon les procédés respectivement appropriés à chacune (qui ne sont pas tous forcément statistiques), avant d'être en droit de donner à l'une d'elles (même douée du plus haut coefficient de corrélation) une valeur et une place définies et un sens assuré.

Diff. 8. - Les observations diverses qui précèdent reviennent à dire et peuvent avoir pour résumé que, pour satisfaire aux conditions d'une étude inductive telle que nous avons essayé de la préciser, les procédés et travaux de la statistique, - dont encore une fois nous constatons, et avec reconnaissance, toute la valeur, - paraissent encore, pour tout ce qui dans la matière étudiée n'est pas proprement statistique, avoir besoin d'être complétés et appuyés par des connaissances de nature et d'application appropriées ; et, dans les parts susceptibles d'étude statistique elles-mêmes, besoin d'être dirigés, poussés, critiqués, par une *analyse* et une *information proprement et pleinement économiques* avant d'être *statistiques*.

C'est en ce sens que leur remarquable et déjà fécond effort nous paraît avoir à être orienté et soutenu pour devenir proprement constitutif d'une véritable connaissance économique positive.

Au total l'histoire économique nous paraît avoir besoin d'être complétée par la statistique économique, autant que réciproquement celle-ci par celle-là. Et cette liaison doublement désirable ne peut se réaliser effective et utile qu'en ne restant pas sur des positions d'économie empirique et qu'en se constituant dans une recherche systématiquement déterminée et conduite selon les besoins et les aspirations d'un travail de science positive véritable en ce domaine.

Fin du texte.